

DEPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

ARRONDISSEMENT DE MEAUX
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE L'OURCQ

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

DATE DE CONVOCATION :	23 septembre 2022
DATE D’AFFICHAGE :	3 octobre 2022
NOMBRE DE CONSEILLERS :	
En exercice :	43
Présents :	29
Absents :	14
Votants :	35

L’an deux-mille-vingt-deux,

Le 30 septembre à 19 heures 45,

Le Conseil communautaire légalement convoqué, s’est réuni dans l’Espace Pierre Meutey, Pyramide Jean Didier à Mary-sur-Marne, en séance publique sous la Présidence de Monsieur Pierre EELBODE.

ETAIENT PRESENTS :

CHANTAL ANTOINE, JEAN-PAUL BATTEREAU, BERNADETTE BEAUVAIS, CATHERINE BEGUIN, NADINE CARON, VINCENT CARRE, VIRGINIE CHAVAGNAT, FRANCIS CHESNÉ, GILLES COLMANT, NATHALIE COUILLARD, JEAN-LUC DECHAMP, DOMINIQUE DUCHESNE, GILLES DUROUCHOUX, PIERRE EELBODE, VICTOR ETIENNE, ISABELLE FAUCHER, MAXENCE GILLE, LUDIVINE HURAND, JEAN-DENIS LIMOSIN, FREDERIC MAAS, PHILIPPE MIMMAS, CINDY MOUSSI-LE GUILLOU, ROBERT PICAUD, MARIE-CHRISTINE RAMBURE-LAMBERT, EMILY RIGAUT (suppléante de YOLAND BELLANGER), ARNAUD ROUSSEAU, KARINE ROUSSET, GILLES ROY et FRANCINE THIERY.

ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :

SEBASTIEN BERTHELIN à PHILIPPE MIMMAS, GENEVIEVE BORAWSKI à VINCENT CARRE, PIERRE COURTIER à MAXENCE GILLE, BRUNO GAUTIER à JEAN-LUC DECHAMP, JEAN-CLAUDE OFFROY à ROBERT PICAUD et DANIEL SEVILLANO à NATHALIE COUILLARD.

ETAIENT ABSENTS :

CHARLES-AUGUSTE BENOIST, CATHERINE BOUDOT, MONIQUE ESQUIROL, JEROME GARNIER, MARTINE GODE, ACHILLE HOURDE, ISABELLE KRAUSCH et YVES PARIGI.

SECRETAIRE :

FREDERIC MAAS.

Réf. : 2022-09/12

OBJET : Attribution d'une subvention à Seine-et-Marne Environnement

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment,

VU l'avis de la COMMISSION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE – POLITIQUES CONTRACTUELLES DURABLES - NUMERIQUE – MUTUALISATION en date du 23/09/2022,

CONSIDERANT l'intérêt que représente la mise en place d'une maison « France Renov' » pour le territoire du Pays de l'Ourcq ;

CONSIDERANT que le financement de ce service public s'effectue par le Programme SARE, qui s'appuie sur les fond issu des CEE, et par une participation de la Communauté de communes ;

OUI l'exposé du Rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité des votes exprimés,

D'ACCORDER une subvention de 43 200 € à Seine-et-Marne Environnement.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
Et ont signé au registre le Président et le secrétaire de séance

Pour extrait conforme
A Ocquerre, le 3 octobre 2022.

Pierre Eelbode
Président



Frédéric Maas
Secrétaire de la séance